

S'il faut y dépenser \$200,000, nous accordons \$100,000 en dédommagement des travaux déjà exécutés par la municipalité et \$25,000 pourvu que la ville affecte \$75,000 pour les travaux à entreprendre.

L'hon. M. LAWSON: Et la même règle sera appliquée à toutes les municipalités?

L'hon. M. HOWE: A toutes les municipalités où nous aurons besoin d'un terrain d'atterrissage pour nos services.

M. CLARK (York-Sunbury): La ville de Fredericton, la capitale du Nouveau-Brunswick est située près de la route principale des lignes aériennes Trans-Canada. Cette cité bénéficie-elle de cette contribution, quand la situation le permettra?

L'hon. M. HOWE: Je n'aime pas me prononcer ainsi au pied levé dans des cas de ce genre, mais les autorités de Fredericton écriront au ministère, nous examinerons la question, nous enverrons notre ingénieur là-bas et nous ferons faire l'inspection du terrain.

M. GREEN: Lorsque nous discutons un autre crédit, j'ai demandé au ministre s'il pouvait nous exposer la politique du Gouvernement au sujet de l'aide à accorder aux municipalités qui ne se trouvent pas situées sur la ligne Trans-Canada. Je lui ai demandé jusqu'à quel point on aiderait ces municipalités dans la construction d'aéroports et il me répondit que je devrais attendre que nous abordions l'étude du crédit que nous discutons dans le moment. Le ministre peut-il nous dire maintenant ce que le Gouvernement entend faire à ce sujet?

L'hon. M. HOWE: Nous n'établissons pas d'avance un programme général pour des états de choses que nous ne connaissons pas. Si mon honorable ami veut bien indiquer un cas précis nous l'examinerons et nous verrons en quoi nous pourrions accorder de l'aide, mais nous n'avons pas de programme d'application générale arrêté pour des cas de ce genre. Notre personnel est si occupé à l'exécution de tout ce travail, que nous espérons terminer cette année, c'est-à-dire le travail d'organisation des lignes aériennes Trans-Canada, que nous ne pouvons pas beaucoup consacrer de temps à l'étude des autres problèmes. Si mon honorable ami peut nous indiquer un problème particulier, nous serons heureux de l'étudier.

M. GREEN: Je ne pense à aucun problème particulier. Quoi qu'il en soit, le ministère n'a pas encore décidé de n'aider que les municipalités situées sur la route du service des lignes aériennes Trans-Canada ou sur certaines lignes secondaires.

[L'hon. M. Lawson.]

L'hon. M. HOWE: Nous n'avons arrêté aucun programme qui laisse de côté un projet quelconque, mais s'il se présente un cas urgent où l'on a besoin d'aide et où le trafic nous justifie d'intervenir nous examinerons la situation, et alors, dans ces circonstances, nous pourrions peut-être venir en aide à ces municipalités.

M. GREEN: Qu'elles soient ou ne soient pas situées sur les lignes aériennes Trans-Canada?

L'hon. M. HOWE: Oui.

L'hon. M. LAWSON: Existe-t-il des municipalités où le ministère aura besoin de terrains pour Trans-Canada qui n'ont pas encore engagé de dépenses pour l'aménagement d'un terrain d'aviation? Dans l'affirmative, quelle ligne de conduite le Gouvernement entend-il suivre à l'égard de subventions à ces municipalités? Supposons qu'il soit question d'y établir un aéroport?

L'hon. M. HOWE: Il existe un cas de ce genre tout près d'ici. Nous n'avons adopté aucune ligne de conduite précise à ce sujet. Nous nous servons du terrain militaire. Le cas d'Ottawa est le seul qui me vienne à la pensée, et c'est celui-là, je suppose, que vise l'honorable député. J'ignore ce qu'il en adviendra.

M. DUFFUS: J'ai appris que des négociations se poursuivaient en vue de l'achat d'un terrain à proximité de la ville d'Oshawa. Ce terrain est-il destiné à l'aviation civile ou à la défense nationale?

L'hon. M. HOWE: Il n'est pas destiné à l'aviation civile et je n'en sais rien.

M. McINTOSH: Au cours de la discussion qui a eu lieu à propos du crédit de \$800,000 pour aider les municipalités au point de vue du transport aérien, l'honorable député de London a laissé entendre que les progrès réalisés par une jeune nation comme la nôtre dans le développement de notre aviation n'étaient pas satisfaisants. Je veux signaler au comité ce qui existait quand les conservateurs étaient au pouvoir.

Des VOIX: Oh! Oh!

Des VOIX: Asseyez-vous.

M. McINTOSH: Je n'en ai que pour une minute ou deux.

Des VOIX: Oh! Oh!

M. McINTOSH: Je réclame le silence, monsieur le président, si la chose est possible. Quand le parti libéral fut battu aux élections de 1930, nous avions un service postal aérien de Moose-Jaw à Saskatoon et à North-Battleford, puis de là à Edmonton. Peu de temps